Envoyé en préfecture le 13/05/2025
Reçu en préfecture le 13/05/2025
Publié le 13/05/2025
ID : 026-212600886-20250512-DELIB2025_37-DE

DEPARTEMENT DE LA DROME
COMMUNE DE
CHATUZANGE LE GOUBET

Publié sur le site internet le 13 mai 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2025.37 Séance du 12 mai 2025

Présidence de Monsieur Christian Gauthier
Maire de Chatuzange le Goubet

Le 12 mai 2025 à 20h00, mesdames et messieurs les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués le 6 mai 2025 en séance publique par Monsieur le Maire, se sont réunis en salle du conseil en mairie, sous la présidence de Monsieur Christian Gauthier, Maire de Chatuzange le Goubet. La séance débute à 20h00.

Etaient présents : M. Christian GAUTHIER, M. Claude VOSSEY, Mme Élise CLÉMENT, M. Pascal BERRANGER, Mme Céline LOPEZ, M. Gilles GARNIER, M. Jean-Marc ANDRÉ, Mme Stevie BONNARD, Mme Florence DEGOUGE, M. Pierre MELESI, M. Jean-Michel SARZIER, Mme Nathalie ZAMMIT, M. Fabrice GAY, Mme Marina THON, M. Bertrand BECORPI, M. Eric SAULLE, Mme Natacha TRUCHET-COMTE, Mme Mélanie PALCOUX, Mme Coralie DAMAISIN-JAMONET, M. Jérôme CAMACHO, M. Lilian CHEYNEL, M. Christophe BEDOUAIN.

Ont donné pouvoir : Mme Laurence THON à M. Claude VOSSEY, Mme Béatrice AMANDE-SÉGUINEAU à Mme Nathalie ZAMMIT, Mme Stéphanie DESBAR à M. Lilian CHEYNEL, Mme Audrey TRACOL à M. Bertrand BECORPI.

Excusés : M. Christian RAMAT, M. Roger-Pierre ROLLAND, Mme Caroline BILLION-REY.

Conseillers municipaux présents : 22

Mme Nathalie ZAMMIT a été désignée secrétaire de séance.

Objet : Rétrocession des voiries et espaces communs du lotissement Uranus I et classement dans le domaine public communal

Rapporteur : Pascal BERRANGER

Coralie DAMAISIN-JAMONET, Conseillère municipale intéressée par l'affaire, ne prend pas part au vote.

Vu l'arrêté accordant le permis d'aménager n°4816, délivré le 28 aout 1980 pour le projet de lotissement « URANUS » ;
Vu la nécessité de régler les modalités de transfert à la Commune des voiries et des espaces communs du lotissement à l'achèvement de celui-ci ;
Vu la demande de l'association syndicale Uranus I, représentée par son président M. Claude VINAY, en date du 13 décembre 2021 ;
Vu le procès-verbal d'assemblée générale de l'association syndicale Uranus I votant à l'unanimité pour le financement des travaux sur le réseau d'assainissement, en date du 28 mars décembre 2025 ;

Entendu l'exposé de Monsieur le rapporteur,
Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité des votants (Coralie DAMAISIN-JAMONET ne prend pas part au vote),

- **DÉCIDE** d'acquérir les parcelles cadastrées section AS n°196, n°197, n°198, n°199 et BD n°297, d'une superficie totale de 1 914 m², au prix de 1 euro ;
- **PRÉCISE** que la commune prendra à sa charge les frais liés au transfert de propriété et notamment les frais notariés ainsi que les frais des éventuelles formalités liées à ce transfert ;
- **DÉSIGNE** Maître Jean-Yves BARNASSON, notaire à Romans-sur-Isère, afin de rédiger l'acte authentique ;
- **PRONONCE** le classement dans le domaine public communal des voies de ce lotissement, d'une longueur totale de 255 ml, à compter de la signature de l'acte de transfert de propriété ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la poursuite de cette affaire et notamment l'acte de transfert de propriété.

Ainsi fait et délibéré,
Les jours, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,

MAIRIE DE CHATUZANGE LE GOUBET
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
26300

Certifié exécutoire compte tenu de,
La transmission en Préfecture le :
La publication le :

N° accusé de réception Préfecture : 026-212600886-20250512-DELIB2025_

Envoyé en préfecture le 13/05/2025
Reçu en préfecture le 13/05/2025
Publié le 13/05/2025
ID : 026-212600886-20250512-DELIB2025_37-DE

Département :
DROME

Commune :
CHATUZANGE-LE-GOUBET

Section : AS
Feuille : 000 AS 01

Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 18/04/2025
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC45
©2022 Direction Générale des Finances Publiques

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

SDIF de la Drôme
15 avenue de Romans 26021
26021 VALENCE CEDEX
tél. 04-75-79-50-17 -fax
sdif.drome@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

ANNEXE DÉLIBÉRATION N°
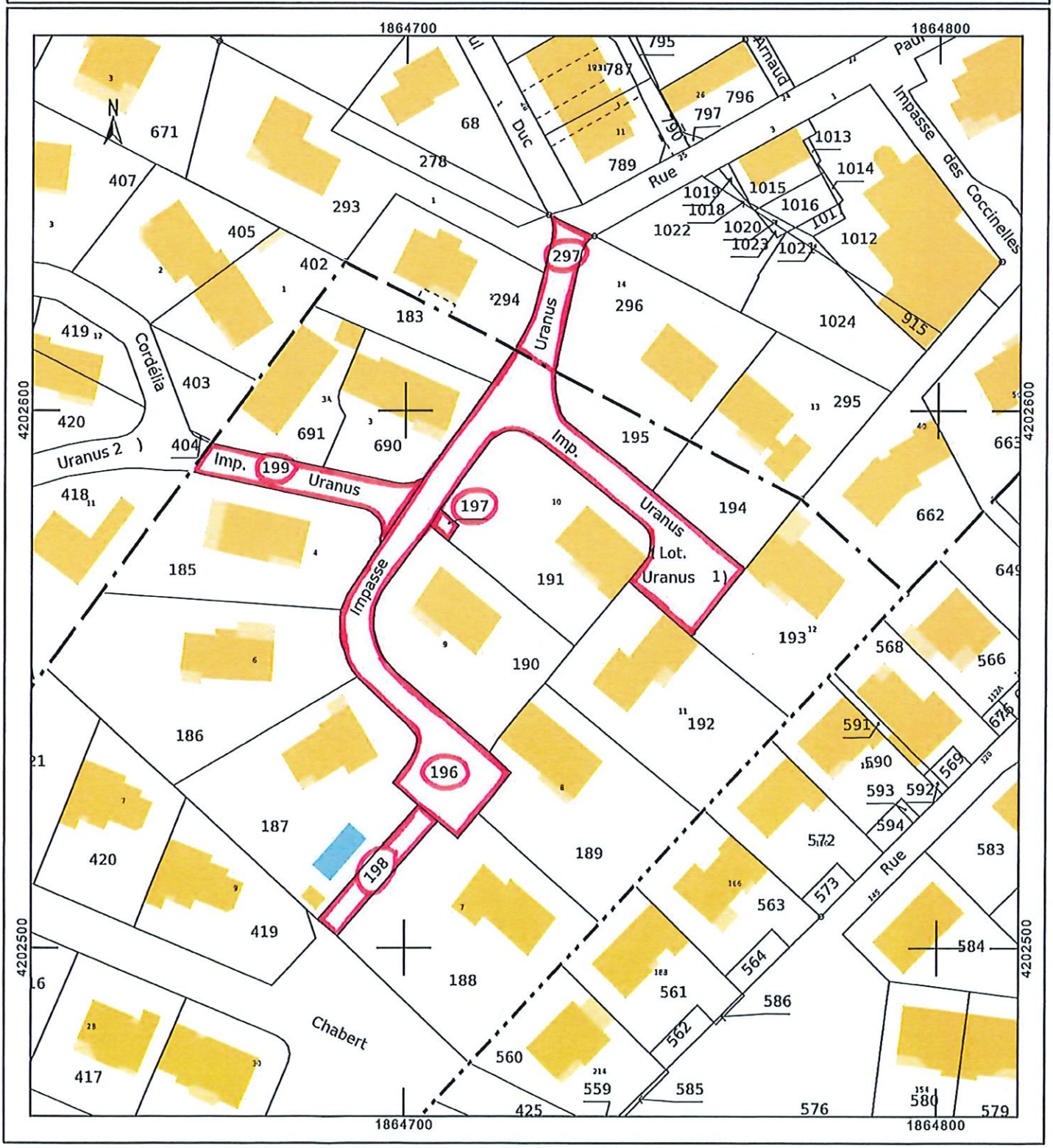
2025-037